

**DELIBERATION POUR L'AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT**

Nombre de membres en exercice	11
Nombre de membres présents	8
Nombre de suffrages exprimés	9
Abstention	1

<b>VOTES</b>
<b>Pour : 8</b>
<b>Contre :</b>

Date de convocation : mercredi 13 mars 2024

L'an Deux mille vingt-trois, le Conseil Municipal ,  
réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances,  
sous la présidence de Nancy HAYES .

Présents :

Franck DETCHEVERRY, Nancy HAYES, Denis DETCHVERRY, Ketty ORSINY, Magali DE LIZARAGA LUCAS, Vicky YON, Flore OLAISOLA, Denis VIGNEAUX, Loïc GASPARD

Secrétaire(s) de séance : Denis DETCHEVERRY

- après avoir entendu et approuvé le compte administratif de l'exercice 2023
- statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 2023
- constatant que le compte administratif fait apparaître un

excédent de 2 217 617.80

décide d'affecter le résultat de fonctionnement comme suit :

<b>Pour Mémoire</b>	<b>0.00</b>
Déficit antérieur reporté (report à nouveau - débiteur)	0.00
Excédent antérieur reporté (report à nouveau - créditeur)	1 873 420.55
Virement à la section d'investissement (pour mémoire)	1 775 339.25
<b>RESULTAT DE L'EXERCICE :</b>	<b>0.00</b>
<b>EXCEDENT</b>	<b>344 197.25</b>
<b>Résultat cumulé au 31/12/2023</b>	<b>2 217 617.80</b>
<b>A.EXCEDENT AU 31/12/2023</b>	<b>2 217 617.80</b>
Affectation obligatoire	0.00
* A l'apurement du déficit (report à nouveau - débiteur)	0.00
	0.00
Déficit résiduel à reporter	0.00
à la couverture du besoin de financement de la section d'inv. compte 1068	0.00
Solde disponible affecté comme suit:	0.00
* Affectation complémentaire en réserves (compte 1068)	0.00
* Affectation à l'excédent reporté (report à nouveau - créditeur - lg 002)	2 217 617.80
<b>B.DEFICIT AU 31/12/2023</b>	<b>0.00</b>
Déficit résiduel à reporter - budget primitif	0.00

Présenté par  
à le 27/03/2024

Délibéré par le Conseil Municipal  
à Miquelon-Langlade le 27/03/2024

Pour Flore Olaisola


